

# De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

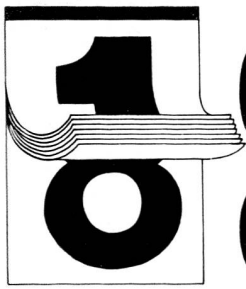
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

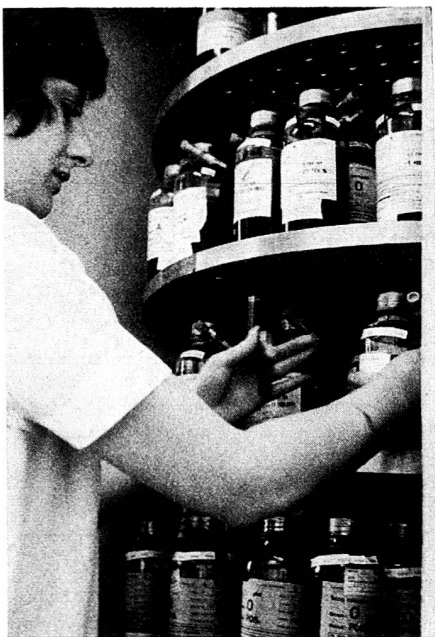
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# de semaine en semaine



## 1972: plus de 200 000 litres de sang récoltés

Quelque 510 126 flacons de sang de 3 à 5 dl ont en effet été récoltés en Suisse l'an dernier, soit par les 57 centres régionaux de transfusion, soit par les équipes mobiles du Laboratoire central du Service de transfusion de sang de la CRS, à Berne, qui se sont déplacées à 1262 reprises. Les premiers – qui fournissent les conserves de sang nécessaires aux médecins et aux hôpitaux de tout le pays – ont réuni 304 816 flacons, les secondes 205 310, dont la plus grande partie a servi à la fabrication de produits sanguins stables pouvant se conserver à long terme.

## A ce jour: 15 services Croix-Rouge d'ergothérapie

Quatorze sections de la CRS exploitent actuellement quinze services d'ergothé-

rapie ambulatoire. A elle seule, la section de Berne-Oberland a ouvert deux services en l'espace d'une année, soit à l'hôpital de district de Thoune et dans les locaux de l'Asile Gottesgnad de Spiez, en mai 1973. A fin 1972, vingt ergothérapeutes travaillaient à plein temps ou à temps partiel dans ces différents services. Elles ont traité l'an dernier 1388 patients, effectué 10 782 traitements individuels et 19 317 séances de thérapie de groupe.

Un seul point noir au développement réjouissant de ce domaine d'activité de plus en plus apprécié: le manque d'ergothérapeutes. Aussi faut-il saluer avec plaisir l'initiative prise par la section de Berne-Seeland de la CRS qui a décidé d'ouvrir à Bienne, au printemps 1974, la troisième Ecole d'ergothérapeutes de Suisse, les deux autres se trouvant à Lausanne et à Zurich.



## 400 000 kilomètres parcourus au profit de la CRS

Plus de 3000 assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge, dépendant de trente-sept sections, collaborent aujourd'hui au service des visites, au service des transports-automobiles, au service de bibliothèque ou encore dans les centres d'ergothérapie. Alors que six cents assistants bénévoles se mettent régulièrement à disposition du service des transports-automobiles, huit cents autres y prêtent leur concours sporadiquement. Les uns et les autres ont, en 1972, parcouru ainsi 400 000 kilomètres au total. Ces «chauffeurs» bénévoles sont extrêmement appréciés de leurs «clients»: personnes âgées, handicapés, convalescents.

## Plus de 100 nouvelles monitrices de «Santé au foyer» formées en l'espace de 4 mois

Quelque cent infirmières diplômées ont, entre le 8 janvier et le 11 mars, suivi l'un des dix cours de monitrices organisés par

la CRS dans les trois régions linguistiques du pays. Neuf autres cours sont prévus encore pour les mois à venir. D'une durée de dix jours, ces cours sont ouverts aux infirmières diplômées de moins de 60 ans, disposées à donner de temps à autre, contre rétribution, un cours de soins au foyer à la population. Les cours de monitrices de la CRS sont gratuits; les participantes sont dédommagées de leurs frais de déplacement et d'entretien et perçoivent en outre une indemnité journalière. S'adresser au Secteur des Cours de la CRS, Taubenstrasse 8, 3001 Berne.

## 2500 infirmières et infirmiers-assistants formés en l'espace de 12 ans

Dans sa séance du 5 avril dernier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu deux nouvelles écoles d'infirmières et d'infirmiers-assistants, dont celle de l'Hôpital cantonal de Lausanne.

Il existe à ce jour trente écoles de ce type, dont vingt-cinq sont déjà reconnues par la Croix-Rouge suisse; deux autres ouvriront leurs portes cette année. C'est dire le développement réjouissant de cette branche encore jeune des soins aux malades. De nos jours, l'infirmière-assistante CC CRS, formée en un an et demi, accomplit au chevet du malade des tâches qui hier encore incombaient à l'infirmière diplômée. 2500 infirmières et infirmiers-assistants se trouvent actuellement en activité.



## Nicaragua

Dans le cadre de la collecte qu'elle a lancée au début de l'année en faveur des victimes du tremblement de terre de Managua, la CRS a récolté près de 780 000 francs, dont 600 000 francs sont restés disponibles après l'envoi de secours d'urgence. La moitié de cette somme sera

consacrée à la construction d'un garage et d'ateliers de réparation pour les vingt ambulances de la Croix-Rouge. Partiellement détruit par le séisme, le parc des véhicules a pu être reconstitué au moyen d'ambulances offertes par des Sociétés sœurs étrangères.

Le solde des fonds disponibles sera vraisemblablement affecté à la réalisation d'un projet commun des œuvres suisses d'entraide. L'on pense notamment à installer des ateliers où seraient fabriqués sur place des éléments de construction destinés à la fabrication de logements.

Une autre secousse tellurique survenue au début d'avril a provoqué des dégâts supplémentaires à la capitale nicaraguayane, dont le centre est interdit d'accès. Des prescriptions en matière de construction ont été édictées en vue d'éviter qu'un nouveau tremblement de terre ne fasse d'aussi graves dommages.

## Equateur

De graves inondations survenues en début d'année ont fait plus de 200 000 sinistrés dont 30 000 sans-abri. La CRS a mis à la disposition de la Croix-Rouge d'Equateur les 30 tonnes de lait en poudre offertes par la Confédération en faveur des victimes du tremblement de terre de Managua de Noël dernier. On se rappelle que ce lait n'avait pas été accepté par le Nicaragua, car provenant d'un pays où sévit la fièvre aphteuse, prescription dont il n'avait pas été fait état tout d'abord. Les frais du transport de ces 30 tonnes de lait de Managua à Quito ont été pris en charge par l'ONU.

## Sécheresse en Afrique occidentale

Dans plusieurs pays d'Afrique occidentale, soit la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Haute-Volta et le Niger, une période de sécheresse prolongée a provoqué une famine dont souffrent tout particulièrement les nomades du Sud saharien. Ces derniers, en effet, vivent exclusivement de produits laitiers et leurs troupeaux sont décimés. A la mi-avril, la Croix-Rouge suisse, après avoir fait parvenir 15,7 tonnes de lait en poudre et 6 tonnes de vêtements au Sénégal et en Mauritanie, se préparait à procéder à un envoi de secours alimentaires appropriés.

## Tentes et couvertures pour les sinistrés d'Afrique du Nord

A la demande de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a

sans retard mis sur pied une opération de secours en faveur des victimes des inondations qui se sont abattues sur l'Algérie et la Tunisie. Tandis que la Confédération mettait à disposition 200 tentes d'une valeur de 73 000 francs, expédiées par voie aérienne et réparties par moitié entre les Croissants-Rouges tunisien et algérien, la Croix-Rouge suisse a envoyé par mer 2000 couvertures d'une valeur de 24 000 francs à l'adresse de sa Société sœur d'Algérie.

## Importants changements à la tête de la Croix-Rouge de la Jeunesse

M. Marcel Jenni, secrétaire général de la section genevoise de la CRS depuis 1948 (après avoir collaboré au Secours aux enfants pendant quatre ans), a été nommé membre d'honneur de la section de Genève au moment où, atteint par la limite d'âge, il cesse son activité. Son successeur sera M. E.-J. Logoz, actuellement président de la section de Vevey de la CRS.

M. Jenni a, entre autres, joué un rôle important dans le cadre de l'action Mimosas qui a fêté cette année son 25e anniversaire. Il fut, pendant plus de vingt ans, l'animateur de la Croix-Rouge de la Jeunesse en Suisse romande. Par suite de son départ, le secrétariat romand de la CRJ sera transféré de Genève à Lausanne, où il s'installera au No 2 de la Rue du Midi. Le nouveau responsable est M. James Christe, instituteur, ancien Maire de Saint-Brais, dans le Jura bernois, qui est entré en charge le 1er avril 1973.

Dans les milieux de la Croix-Rouge suisse en général, qui ne connaît M. Hans Beutler? Pour ne parler que de son activité la plus récente, M. Beutler a pris une part primordiale à la fondation de la Casa Henry-Dunant de Varazze et c'est à lui que l'on doit «l'idée de génie» que fut, en 1965, la réalisation du premier «Car de l'Amitié». Souhaitant se vouer davantage à son activité artistique, M. Beutler s'est partiellement déchargé de sa fonction de responsable de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique, qui est assumée désormais par M. Ulrich Schüle, infirmier et spécialiste du secourisme, qui a accompli plusieurs missions pour le compte de la CRS au Congo, au Maroc, en Algérie, au Vietnam enfin, avant de se mettre, il y a trois ans, au service de la Croix-Rouge de la Jeunesse.